

École Notre Dame du Roncier Skol Itron Varia an Drezeg

Circulaire de rentrée ***Année scolaire 2020 - 2021***



ÉCOLE Notre Dame du Roncier



*9 classes,
une filière bilingue
de 3 classes et
une équipe dynamique !*



École Notre Dame du Roncier
1 rue des Champs Carnats
BP 10
56120 JOSSELIN
02 97 22 23 81

eco.ndroncier.josselin@orange.fr

blog : <http://eco-ndroncier.eklablog.fr/>

1 – STRUCTURE DE L'ÉCOLE

Équipe enseignante :

- * PS / MS : Mme Arhuis Laëticia (lundi et mardi) et Mme Le Marouille Cécile (jeudi et vendredi)
- * MS / GS : Mme Le Guilly Stéphanie (lundi, jeudi, vendredi) et Mme Le Marouille Cécile (le mardi et un lundi sur 3)
- * PS / MS / GS Bilingue : Mme Molac Marie-Annick (à 3/4 temps) et Mr Le Pouezard Jean-Pierre (le vendredi)
- * CP / CE1 : Mme Duchesne Laurence
- * CE1 / CE2 : Mme Jagoudet Christelle
- * CP / CE1 Bilingue : Mr Le Pouezard Jean-Pierre (lundi et mardi) et Mme Morel Tiphaine (jeudi et vendredi)
- * CE2 / CM1 : Mme Roselier Delphine
- * CM2 : Mme Sam-Mine Gwénoyée
- * CE2 / CM1 / CM2 Bilingue : Mme Lamour Séverine
- * A.S.H. : Mr Lecointre Denis

Personnels de service, comptabilité et éducation

Aide maternelle, Entretien

et service de Restauration : Mme Josse Jennifer, Mme Gandin Elise, Mme Laporte Sabrina, Mme Mayer Véronique

A.E.S.H. : Mme Guillouët Eliane

Comptable : Mme Tanguy Jacqueline

Intervenants

- * PEL :Intervenants de Ploërmel Communauté
- * Médiathèque :Mme Bourlot Laurence

2 – HORAIRES

L'école est ouverte à 7 h 00 pour la garderie et ferme à 19 h 00.

Aucun enfant ne doit se trouver sur les cours de l'école avant 8 h 15, heure d'ouverture de l'école et est donc systématiquement accueilli en garderie ; il en va de la responsabilité de l'école de veiller à ce que ce point soit particulièrement bien observé.

Les temps d'enseignements sont assurés les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 11 h 45 le matin et de 13 h 15 à 16 h 30 l'après-midi.

Tous les enfants qui rentrent déjeuner doivent avoir quitté l'école à 11 h 55 (portail rue des Champs Carnats). **L'école est ré-ouverte le midi à 13 h 00.**

Le soir, les enfants se trouvant sur la cour à 16 h 40 sont accompagnés en garderie.

3 – CALENDRIER SCOLAIRE – Vacances et autres jours sans école

Rentrée des élèves	Mardi 1 ^{er} septembre 2020
Vacances de la Toussaint	du vendredi 16 octobre 2020 au lundi 2 novembre 2020
Journée de la Fraternité	Vendredi 4 décembre 2020
Vacances de Noël	du vendredi 18 décembre 2020 au lundi 4 janvier 2021
Vacances d'hiver	du vendredi 19 février 2021 au lundi 8 mars 2021
Vacances de printemps	du vendredi 23 avril 2021 au lundi 10 mai 2021
Pont de l'Ascension	du mardi 11 mai 2021 au lundi 17 mai 2021
Vacances d'été	Sortie des élèves : mardi 6 juillet 2021

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

En référence à la loi sur l'obligation scolaire dès 3 ans (loi n°2010-1127 sur l'absentéisme scolaire), **toute absence non justifiée sera signalée à l'inspecteur**. Le chef d'établissement prend acte de vos absences pour convenance personnelle mais ne les autorise pas. Il vous faudra **par courrier en informer l'inspecteur sous couvert du chef d'établissement**.

4 – A NOTER DANS VOTRE AGENDA

Réunions de classes

Vous trouverez ci-dessous les dates des réunions des classes. Ces réunions ont pour objectif de vous faire connaître le fonctionnement de la classe de votre enfant, les programmes de l'année, les projets de la classe, de faire connaissance avec l'enseignant(e), etc.

Cette année, les réunions se dérouleront en respectant les gestes barrières (port du masque, distanciation physique, lavage des mains). Pour le bon déroulement, mais également pour un problème de nombre, **un seul adulte sans enfant par famille est attendu**.

Vendredi 11 septembre :	CP – classe de Mme Duchesne Laurence à 18 h 00
Vendredi 18 septembre :	Cycle 2 Bilingue – classe de Mme Morel Tiphaine et Mr Le Pouezard Jean-Pierre à 18 h 00
Mardi 22 septembre :	Toutes les classes de maternelle à 18 h 00
Jeudi 24 septembre :	CE1/CE2 – classe de Mme Jagoudet Christelle à 18 h 00 CE1 - classe de Mme Duchesne Laurence à 18 h 00
Lundi 28 septembre :	CE2/CM1 - classe de Mme Roselier Delphine à 18 h 00
Mardi 29 septembre :	CM2 - classe de Mme Sam-Mine Gwénoyée à 18 h 00 CE2/CM1/CM2 Bilingue - classe de Mme Lamour Séverine à 18 h 00

Dates à retenir

Mardi 22 septembre :	Photos scolaires
Vendredi 4 décembre :	journée de la Fraternité – Pas de classe pour les élèves
Samedi 5 décembre :	Livraison des sapins
Samedi 19 décembre :	Boum de Noël
Vendredi 15 janvier :	Journée d'intégration des CM2 au collège
Vendredi 12 février :	Portes Ouvertes du Collège Sainte Marguerite
Vendredi 19 février :	Chandeleur
Samedi 20 mars :	Carnaval de l'école
Vendredi 26 mars :	Portes Ouvertes de l'école
Samedi 12 juin :	Fête de l'école



5 – QUELQUES POINTS DU RÈGLEMENT

Chaque élève recevra un règlement intérieur à la rentrée. Ce document sera à lire et à signer avec votre enfant. Par cette signature, vous vous engagez (vous et votre (vos) enfant(s)) à respecter le règlement de l'école.



- * **Interdiction est faite à tous les parents de pénétrer dans l'enceinte de l'école sauf aux parents des élèves de PS (autorisation jusqu'à début octobre).**
- * **Port du masque obligatoire dans l'enceinte de l'école et devant le portail rue des Champs Carnats, respect de la distanciation physique.**
- * **Près de 500 élèves (maternelle, primaire et collège) se retrouvent sur la rue en très peu de temps. La circulation est très difficile et la sortie est dangereuse. Il est interdit de stationner sur toute la longueur de la voie en face de l'école. Le stationnement sur les trottoirs est strictement interdit.
La sécurité de vos enfants est en jeu !
Merci de ne pas encombrer le passage pour piétons par des arrêts intempestifs.**
- * **Aucun enfant n'est autorisé à rester dans l'enceinte du collège (entre le portail de la rue et les portillons des cours) après 16 h 30. Ils sont sous la responsabilité des parents.**

La garderie

Une garderie fonctionne à l'intérieur de l'école. Port du masque obligatoire pour les parents. Interdiction de rentrer dans la garderie

- le **matin** de 7 h 00 à 8 h 15 dans le bâtiment administratif « **La Table Ronde** » – garderie + B.C.D. -
- le **soir** : * de 16 h 45 à 17 h 00 : Les enfants resteront sur la cour des primaires jusqu'à 17 h si le temps le permet.
Après 17 h , les élèves rentrent dans la garderie (jeux, dessins, possibilité pour les plus grands de faire les devoirs).

Les enfants ne venant pas à la garderie, resteront derrière le portail rue des Champs Carnats jusqu'à 8 h 15. Ils seront autorisés à rentrer sur la cour à l'arrivée de l'enseignant. Tout manquement à ce règlement donnera lieu à une facturation garderie.

*** Tous les enfants doivent être récupérés IMPÉRATIVEMENT avant 19 h.**
Tout dépassement donnera lieu à des pénalités de retard.

Important

Petit rappel : Ce temps de garderie n'est pas une étude du soir. Les enfants ont la possibilité de faire leurs devoirs, mais ils ne seront pas vérifiés par l'aide maternelle.

Les sorties

Certains enfants rentrent seuls ou sortent seuls de l'école. **Cette sortie n'est accordée qu'aux élèves de CE2, CM1 et CM2.** Nous vous demandons de remplir l'autorisation de sortie, en échange votre enfant recevra une carte de sortie. **Il devra montrer cette carte à chaque sortie de classe.**

Cette carte sera remise à votre enfant la semaine de la rentrée (seulement pour les élèves de CE2, CM1 et CM2).

Les médicaments

Nous ne sommes pas autorisés à donner des médicaments aux enfants.

Attention : Il est formellement interdit de laisser des médicaments dans les cartables des enfants.

- Les enfants de maternelle ne sont pas autorisés à avoir un baume à lèvres (baume mangé, prêté...mauvaise utilisation)
- Le gel hydroalcoolique n'est pas autorisé dans les cartables.



Le goûter Zéro déchet

Nous vous rappelons que les enfants peuvent apporter un goûter à prendre avant 8 h 30. Il n'est pas pris de goûter lors des récréations même en primaire.

Pour les anniversaires, seul un bonbon ou gâteau emballé individuellement est accepté.



Le plan vigipirate

Suite à une information de l'inspecteur de l'éducation nationale et au bulletin officiel du 25 novembre 2015, concernant l'alerte intrusions – attentats, le portail rue des Champs Carnats sera fermé.

Merci d'utiliser l'interphone pour que l'on vous ouvre le portail.

Merci de prévenir toute personne pouvant venir chercher votre (vos) enfant(s) sur le temps scolaire.



6 – LES ASSOCIATIONS DE L'ÉCOLE

* **L'APEL : L'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre** de l'école Notre Dame du Roncier est une association de loi 1901 qui regroupe l'ensemble des familles désireuses de s'investir dans la vie de l'école. Elle met en place des actions (vente de gâteaux, brocante, théâtre...) qui permettent de financer certaines activités de l'école.

Renseignements auprès de Mme Le Clère Marie (parent en cycle 3 bilingue) Mme Dano Maëva (parent en cycle 2 bilingue), Mme Bauer Claudie (parent en CP)

* **L'OGEC : L'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique** est en charge de la gestion financière et matérielle de l'école. Il tend, avec les moyens financiers qui lui sont dévolus (fonds communautaires et fonds propres), à donner aux enfants, aux enseignants et au personnel, les meilleures conditions d'accueil, d'enseignement et de travail. L'équilibre financier de l'école est toujours le souci premier mais cela n'empêche pas de parier sur l'avenir et de prendre des risques. Plusieurs travaux seront réalisés durant l'année pour l'embellissement de notre école.

D'autres petits travaux seront effectués en cours d'année : nous ferons appel à vous (nettoyage, ramassage de feuilles...) via le cahier de liaison, ou facebook APEL Ecole Notre Dame du Roncier. La liste des « volontaires » sera actualisée à la rentrée.

L'OGEC fonctionne sous forme d'association de loi 1901. De part son statut, l'OGEC est autorisé à recevoir des dons déductibles de vos impôts.

Pour tout renseignement, contacter Mme Guillaume Anaëlle (parent en CP)